

d'élargir le cadre de nos relations. Nous avons vécu ensemble un certain nombre d'événements historiques et, au fil des ans, nous avons appris à mieux nous connaître et nous comprendre.

Le Nigeria, tout comme le Canada, a réussi à fondre dans une même structure politique divers éléments consentants.

Le Nigeria et le Canada sont de vastes fédérations qui regroupent donc des éléments distincts. Dans nos sociétés pluralistes, les facteurs régionaux, ethniques et linguistiques jouent un rôle important. L'histoire de nos pays est une succession d'étapes franchies pour forger une nation. C'est par le débat public et le processus de représentation démocratique que nous tentons d'harmoniser nos divergences et de définir nos objectifs nationaux.

Ce processus n'est pas sans donner lieu parfois à des échanges enflammés — on a vu récemment que le débat constitutionnel canadien n'a pas toujours été calme et objectif. Ce processus a néanmoins l'avantage d'obliger les gouvernements à se conformer aux désirs de la nation, désirs qui se dégagent clairement du débat public.

Peut-on prétendre que la diversité de nos deux nations et l'évolution nationale ont influé, de part et d'autre, sur notre conception des relations internationales ? J'estime que oui.

Nous avons, de part et d'autre, sans doute constaté que la tolérance, la compréhension et le compromis sont indispensables au bon fonctionnement de notre système politique et, à plus forte raison, à la conduite des relations internationales.

L'une des définitions classiques de la politique étrangère veut que celle-ci soit « au service de l'intérêt national ». Naturellement, cette définition ne précise pas en quoi consiste l'intérêt national. Elle ne précise pas davantage la nature du contexte international dans lequel évoluent les États, ni les moyens d'établir un rapport entre l'intérêt national et l'environnement international.

Ces questions ne sont pas strictement théoriques : elles ont même donné lieu à controverse au Canada. En effet, au début des années 70, le gouvernement du Canada, dirigé par l'actuel premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a procédé à un examen approfondi de la politique étrangère et a conclu que celle-ci devait être le prolongement de la politique nationale. Cette déclaration a déclenché un débat public enflammé sur la question de savoir si le Canada n'abandonnait pas de la sorte l'approche internationaliste qui avait mérité au prédécesseur de M. Trudeau, M. Lester B. Pearson, le respect des nations, non seulement pour lui-même mais aussi pour le pays.

Bien entendu, la réponse à cette question dépend de la façon dont chaque État définit l'intérêt national et concilie les préoccupations politiques et économiques à court terme avec des valeurs et des objectifs moins tangibles, à long terme — par exemple, la vitalité et le dynamisme de l'environnement international. L'objectif à atteindre est une politique étrangère fondée sur ce que l'on pourrait appeler l'intérêt national éclairé. Aucun de nous ne prétend être parfaitement éclairé, mais j'estime que la politique étrangère du Canada, au cours des quinze dernières années, ne s'est pas montrée moins sensible aux grands problèmes internationaux et à l'intensification de la coopération internationale.